HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Protection Civile
Haut-commissariat de la République en Polynésie française

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

Séminaire des nouveaux arrivants 2023

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Organisation des secours en Pf

LES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS
34 casernes réparties sur 31 communes

Taux de couverture de la population : 96%

LES 638 SAPEURS-POMPIERS
248 professionnels
390 volontaires

LES INTERVENTIONS
31 462 en 2022

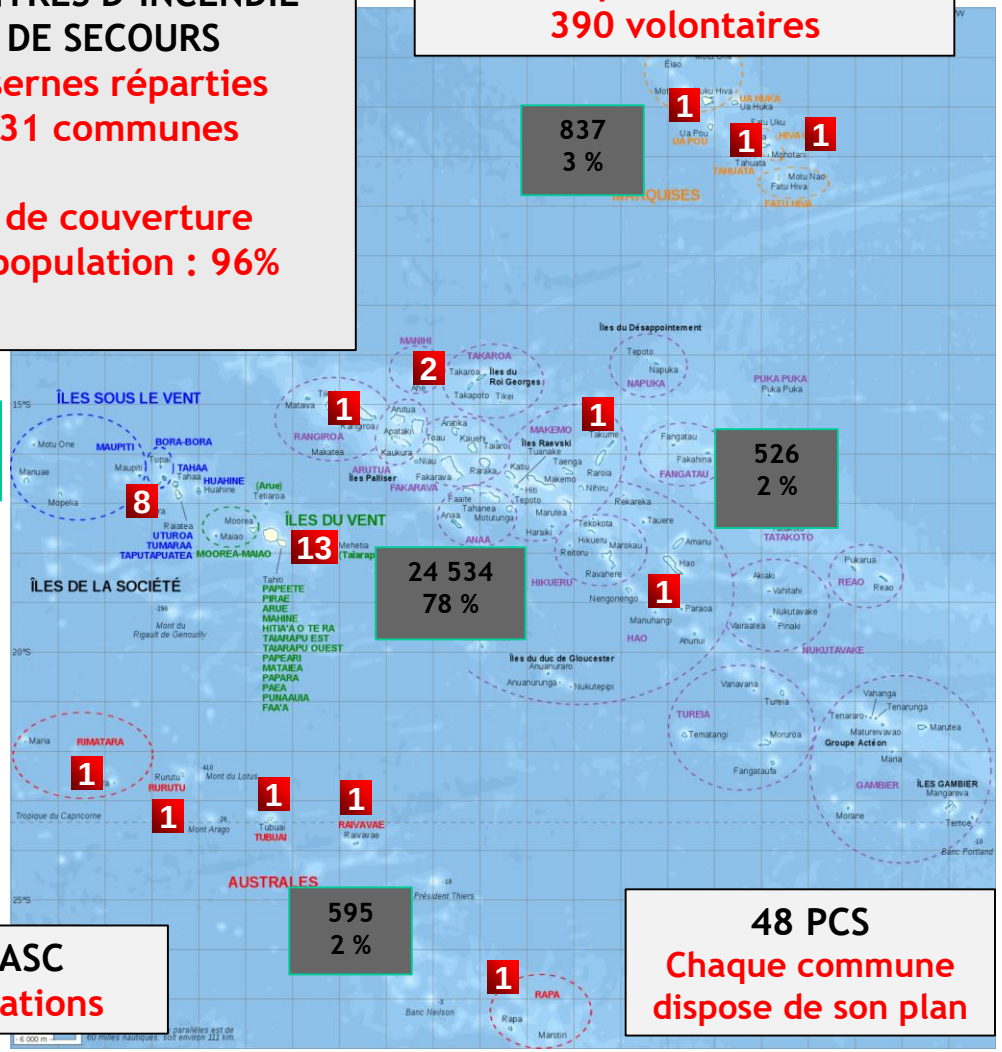

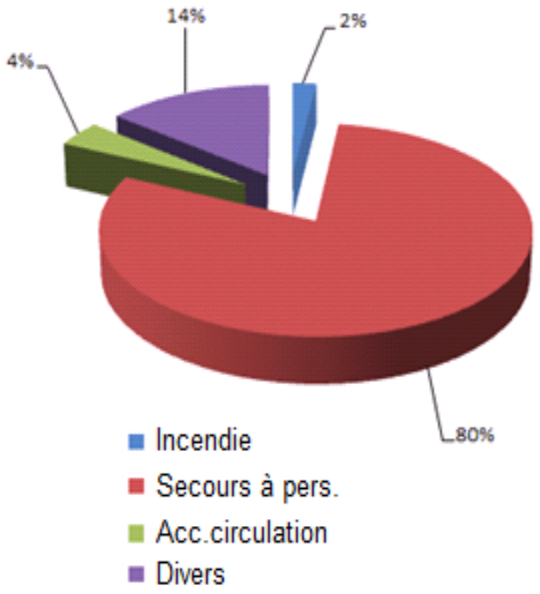

LES AASC
4 associations

48 PCS
Chaque commune dispose de son plan

LE RÉSEAU D'ALERTE TSUNAMI
(août 2023)
186 sirènes
Taux de fonctionnement : 75%

Organisation des secours en Pf

La mise en œuvre des moyens peut relever selon les circonstances de la responsabilité

Maire
- Mise en œuvre du PCS

Haut-commissaire
- Mise en œuvre du dispositif ORSEC

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Organisation des secours en Pf

La chaîne organisationnelle et décisionnelle

après activation d'un dispositif de secours

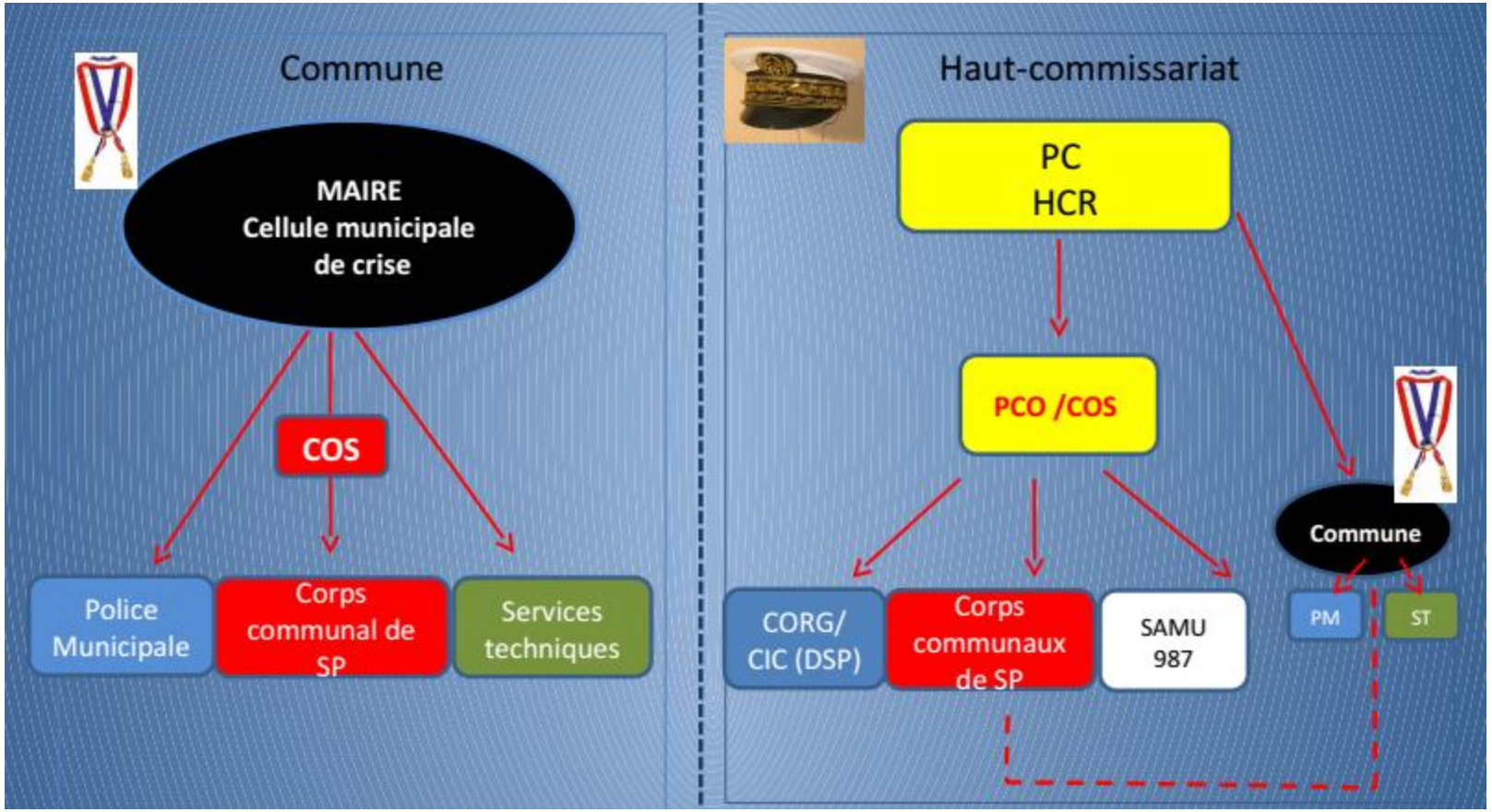

INTRODUCTION

Les risques naturels sont la conséquence directe :

- du climat tropical humide,
- de la géologie,
- de la topographie,
- du caractère insulaire de la Polynésie française.

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

1 - Quels sont les risques naturels ?

2 - Les consignes « cyclones »

3 - Les consignes « tsunamis »

4 - La vigilance météorologique

5 - La dengue

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

1 - Quels sont les risques naturels ?

2 - Les consignes « cyclones »

3 - Les consignes « tsunamis »

4 - La vigilance météorologique

5 - La dengue

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les mouvements de terrain

Il s'agit de l'ensemble des phénomènes de déplacement du sol ou du sous-sol, qu'ils soient d'origine naturelle ou occasionnés par l'homme.

Parmi ces différents phénomènes observés, on distingue :

- les affaissements et les effondrements de cavités ;
- les chutes de pierre ou blocs et éboulements ;
- les glissements de terrain ;
- les coulées de débris ;
- les coulées de boues torrentielles ;
- les modifications des berges de cours d'eau et du littoral ;
- les tassements de terrain provoqués par les alternances de sécheresse et de réhydratation des sols.

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les mouvements de terrain

Raiatea 2011

Maroto août 2023

Hitiaa O Terra 2023

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les inondations et crues torrentielles

Les inondations correspondent à un envahissement plus ou moins rapide de zones en dehors du lit mineur d'un cours d'eau.

On trouve :

- **Les inondations lentes : plaine, remontée de nappe.**
- **Les inondations rapides, crues torrentielles : Lorsque des précipitations intenses tombent sur tout un bassin versant, les eaux ruissellent et se concentrent rapidement dans le cours d'eau, d'où des crues brutales et violentes dans les torrents et les rivières torrentielles. Rupture de barrage ou suite à éboulement.**
- **Le ruissellement pluvial urbain (rapide).**

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les inondations et crues torrentielles

Mai 2023

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les feux de brousse et de forêts

Les feux de brousse et forêts sont des sinistres qui se déclarent et se propagent dans des espaces naturels. On les retrouve essentiellement en saison sèche et ils sont souvent d'origine humaine.

Les moyens de lutte sont peu nombreux et le relief rend la lutte très compliquée.

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les feux de brousse et de forêts

Marquises 2021

Rimatara 2022

1 - Quels sont les risques naturels ?

Les fortes houles

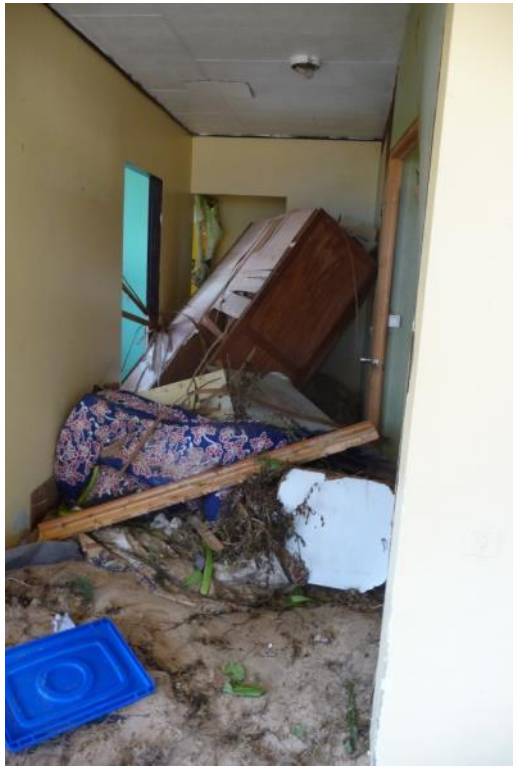

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

1 - Quels sont les risques naturels ?

2 - Les consignes « cyclones »

3 - Les consignes « tsunamis »

4 - La vigilance météorologique

5 - La dengue

2 - Les consignes « cyclones »

Qu'est ce qu'un cyclone ?

Une perturbation atmosphérique tourbillonnaire tropicale

Météo-France utilise une terminologie très précise :

- Dépression tropicale faible : vents restant inférieurs à 62 km/h
- Dépression tropicale modérée : vents compris entre 62 et 87 km/h
- Dépression tropicale forte : vents compris entre 88 et 117 km/h
- Cyclone tropical : vents compris entre 118 et 176 km/h
- Cyclone tropical intense : vents supérieurs à 176 km/h

2 - Les consignes « cyclones »

La structure d'un cyclone

Le cyclone tropical se caractérise par une énorme masse nuageuse d'un diamètre de 300 à 500 km, organisée en bandes spiralées convergeant vers un anneau central.

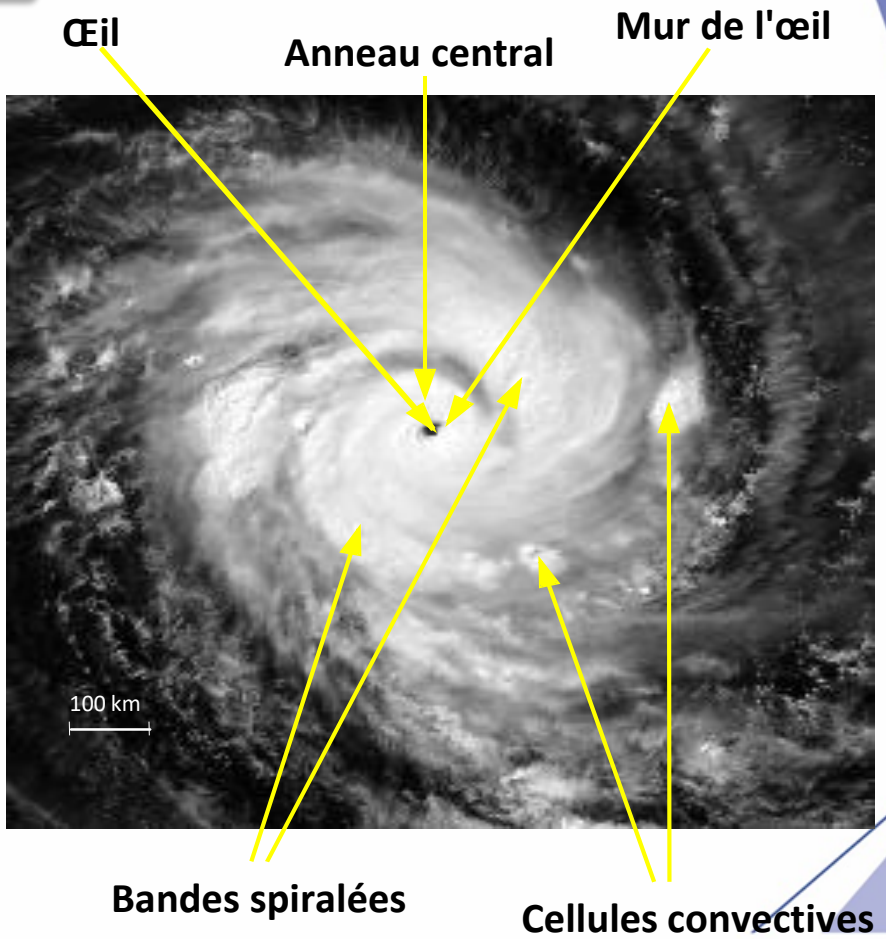

Image satellitaire du cyclone tropical intense *Marlène* le 3 avril 1995, sur le Sud-Ouest de l'océan Indien

2 - Les consignes « cyclones »

Le déplacement d'un cyclone

- Le mouvement d'un cyclone est influencé par le courant atmosphérique de grande échelle, dépendant pour sa part de la position des anticyclones, des couloirs dépressionnaires et de la rotation de la terre.

- Vitesse de déplacement d'un cyclone :
  - Elle varie généralement entre 10 et 25 km/h.
  - Elle peut dépasser 40 km/h lorsque le système se déplace vers les latitudes subtropicales.
  - Un système peut rester quasi-stationnaire pendant plusieurs jours.

- Durée de vie d'un cyclone :
  - Entre 7 et 8 jours en moyenne
  - Très variable : de 3 jours à 1 mois.

Un cyclone peut parcourir plusieurs milliers de kilomètres au cours de sa vie

2 - Les consignes « cyclones »

Conséquences liées aux vents violents :

Les vents cycloniques, qui peuvent dépasser les 200 km/h peuvent créer de nombreux dégâts (toitures arrachées, arbres ou branches cassées / de nombreux objets arrachés puis déplacés par le vent se transforment en projectiles dangereux !).

Effets des vents cycloniques – 2010 – Tubuai - OLI

Effets des vents cycloniques – 1983 - Tuamotu

2 - Les consignes « cyclones »

Conséquences liées aux vents violents :

Quelques valeurs remarquables (rafales) :

- 408 km/h (officiel) Ile de Barrow Australie Occidentale, Cyclone Tropical Olivia 1996 (record mondial hors Tornade).
- 380 km/h (estimés) dans le Pacifique, dans le Super-Typhoon Haiyan en 2013
- 320 km/h (non-officiel) St-Barthélémy, Ouragan Majeur Irma 2017

Effets destructeurs du vent :

- Effet de poussée : 300 kg/m2 pour un vent de 240 km/h
- Effet de percussion et de vibration dû aux rafales : une fois et demi supérieures au vent moyen
- Transformation d'objets en projectiles
- Effet combiné du vent et de la baisse rapide de pression : explosion de bâtiments fermés.

2 - Les consignes « cyclones »

Conséquences liées aux fortes précipitations :

Reva mars 1983 – Tahiti

Alan avril 1998 – Raiatea

William janvier 1995 – Tubuai

Le cumul de pluie lors d'un épisode cyclonique dépend de différents paramètres :

- **l'intensité de la perturbation**
- **sa trajectoire**
- **sa vitesse de déplacement**
- **l'environnement synoptique**
- **les conditions topographiques locales.**

Les effets des précipitations sont plus dangereux :

- **sur les régions côtières de basse altitude, où ils s'ajoutent aux effets de la houle et de la marée de tempête**
- **aux abords des rivières (inondations, effondrements, traversées des ravines, ruptures de barrages)**
- **sur les régions montagneuses, où les précipitations sont accentuées par effet orographique.**
- **eaux impropres à la consommation, épidémies**

2 - Les consignes « cyclones »

Conséquences liées à l'état de la mer:

Élévation de plusieurs mètres du niveau d'eau dans les lagons (**ensachage**) avec formation de courants dans les passes.

Ce phénomène accompagne la **houle cyclonique** qui peut faire énormément de dégâts et dépasser les 10 m surtout conjuguée à la **force du vent.**

Houle cyclonique – Faaone, Tahiti – 1983

2 - Les consignes « cyclones »

Alertes

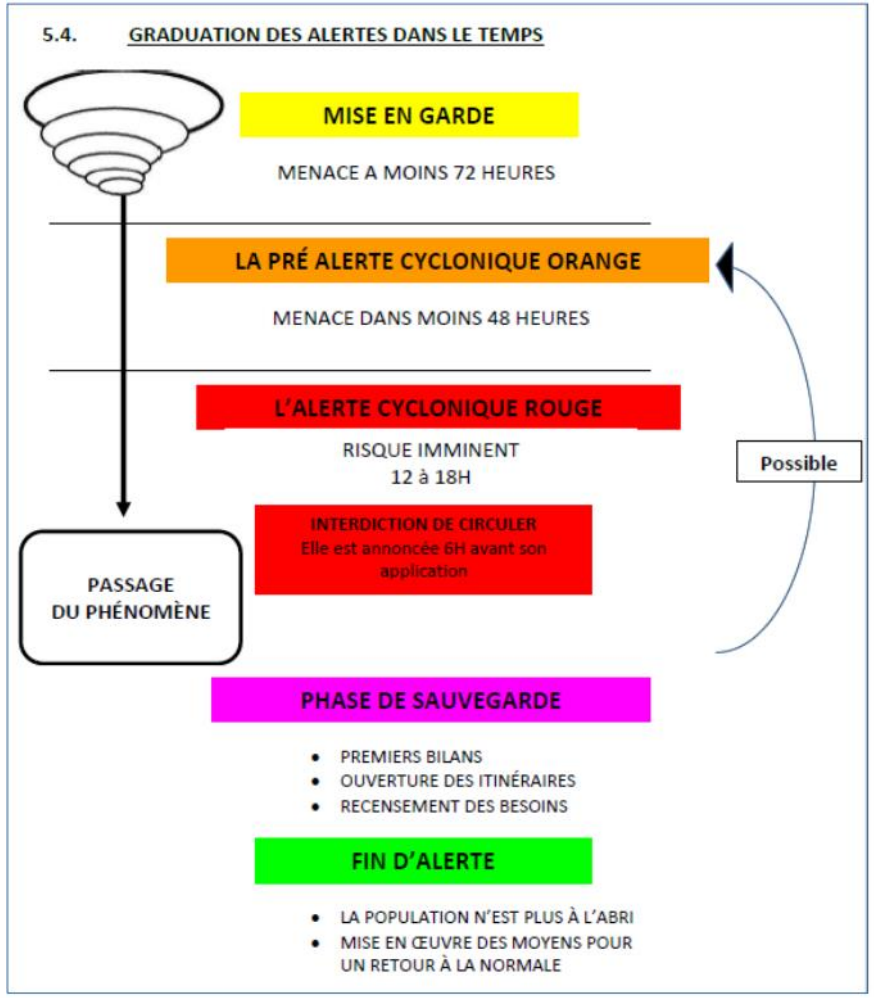

2 - Les consignes « cyclones »

2 - Les consignes « cyclones »

2 - Les consignes « cyclones »

2 - Les consignes « cyclones »

2 - Les consignes « cyclones »

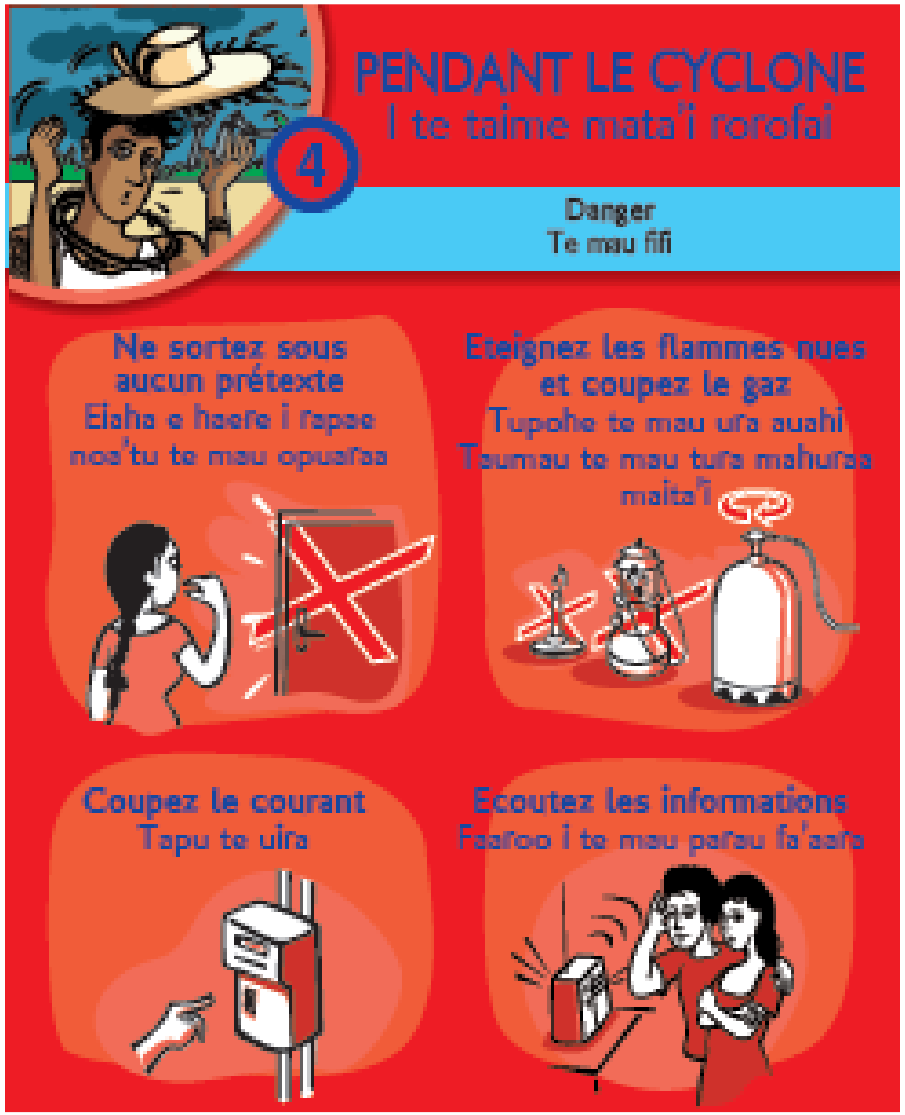

2 - Les consignes « cyclones »

2 - Les consignes « cyclones »

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

1 - Quels sont les risques naturels ?

2 - Les consignes « cyclones »

3 - Les consignes « tsunamis »

4 - La vigilance météorologique

5 - La dengue

2 - Les consignes « tsunami »

Qu'est ce qu'un tsunami

Fausses idées reçues …

- ~~Tsunami ≠ Vague, déferlante~~
- Tsunami ≠ Houle

	Tsunami (au large)	Houle	Tsunami (côte)
Période	10 à 60 minutes	4 à 22 secondes	10 à 60 minutes
Longueur d'onde	200 à 400 km	10 à 250 m	10 à 100 km
Vitesse	800 km/h	10 à 45 km/h	30 - 80 km/h

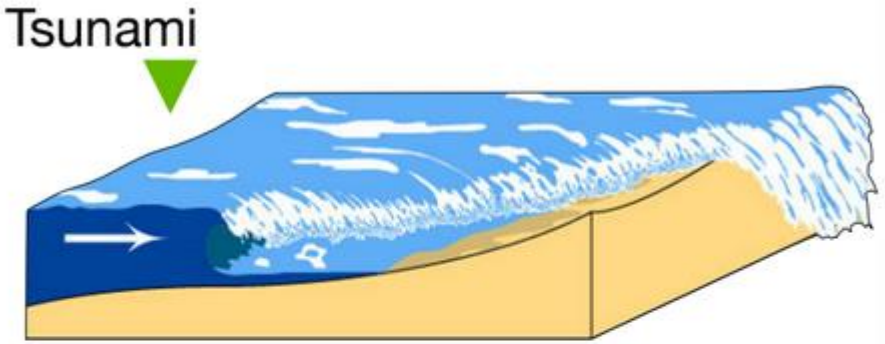

2 - Les consignes « tsunami »

Qu'est ce qu'un tsunami

Fausses idées reçues …

- ~~Tsunami ≠ Vague, déferlante~~
- ~~Tsunami ≠ Houle~~
- Tsunami = Raz-de-Marée
  - Précédé par un retrait marqué.
  - Succession de sur-élévation du niveau de la mer de l'horizon à la côte pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres

Tsunami de 2011 dans le port de Ryoishi au Japon

2 - Les consignes « tsunami »

Qu'est ce qu'un tsunami

Fausses idées reçues …

- ~~Tsunami ≠ Vague, déferlante~~
- ~~Tsunami ≠ Houle~~
- Tsunami = Raz-de-Marée
  - Précédé par un retrait marqué.
  - Succession de sur-élévation du niveau de la mer de l'horizon à la côte pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres

Tsunami de 2011 dans le port de Ryoishi au Japon

2 - Les consignes « tsunami »

Qu'est ce qu'un tsunami

Fausses idées reçues …

- ~~Tsunami ≠ Vague, déferlante~~
- ~~Tsunami ≠ Houle~~
- Tsunami = Raz-de-Marée
  - Précédé par un retrait marqué.
  - Succession de sur-élévation du niveau de la mer de l'horizon à la côte pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres

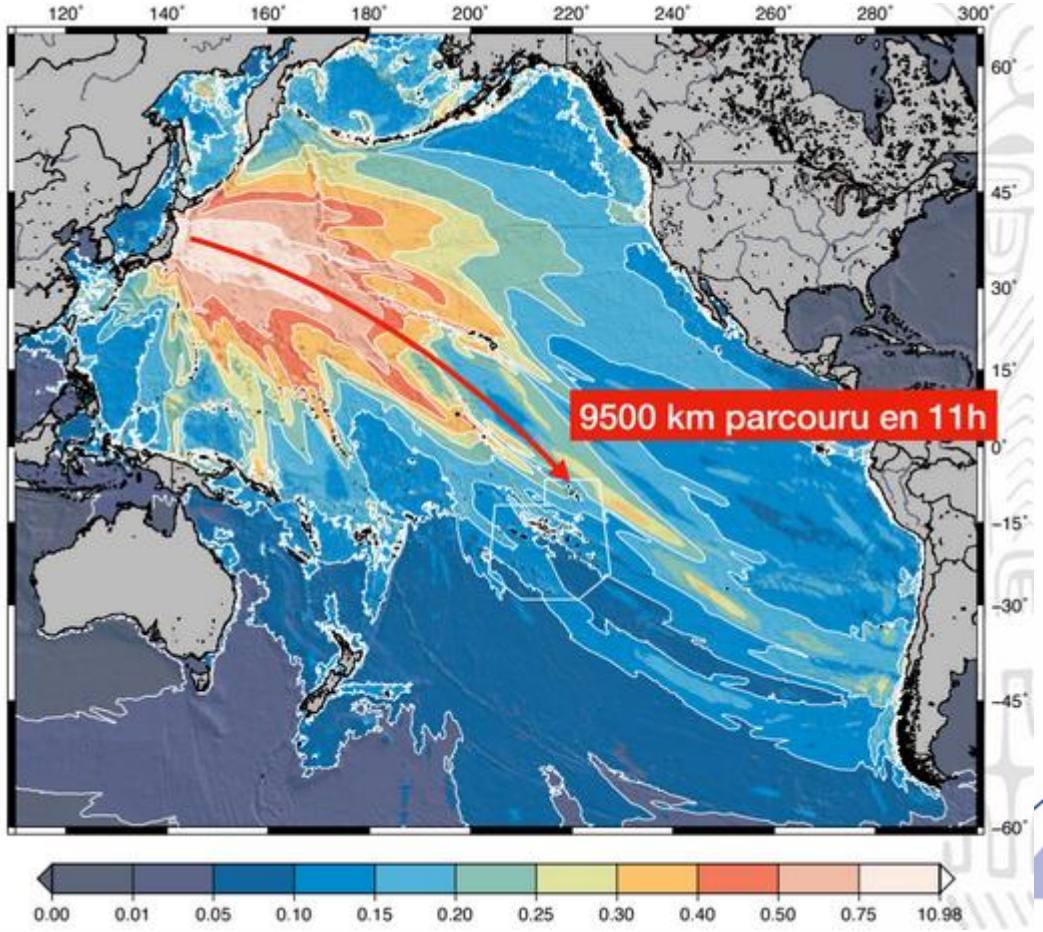

2 - Les consignes « tsunami »

Qu'est ce qui peut générer un tsunami

- Le tsunami est généré suite à un brusque déplacement d'un grand volume d'eau. L'énergie d'un tsunami est directement liée à la quantité d'eau déplacée.

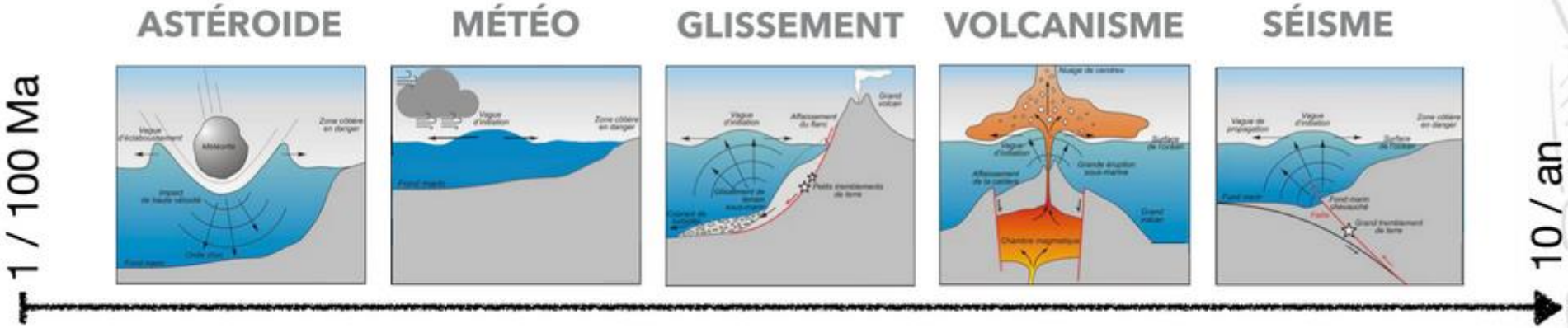

2 - Les consignes « tsunami »

Qu'est ce qui peut générer un tsunami

- Le tsunami est généré suite à un brusque déplacement d'un grand volume d'eau. L'énergie d'un tsunami est directement liée à la quantité d'eau déplacée.

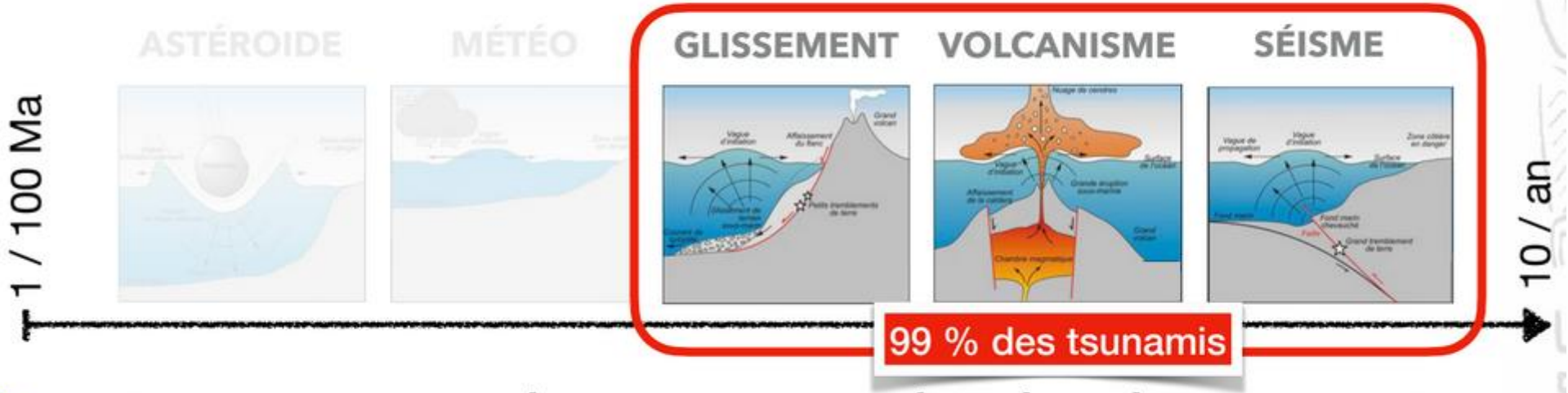

- **Les tsunamis sont imprévisibles car les phénomènes à l'origine sont eux mêmes imprévisibles.**

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

Origine des 50 tsunamis observés en Polynésie :

	1946, Alaska	1960, Chili
Marquises	15 m	9 m
Rurutu	6 m	-
Tahiti	8 m côte Nord	>1m côte Ouest 2,4 m Pointe Vénus

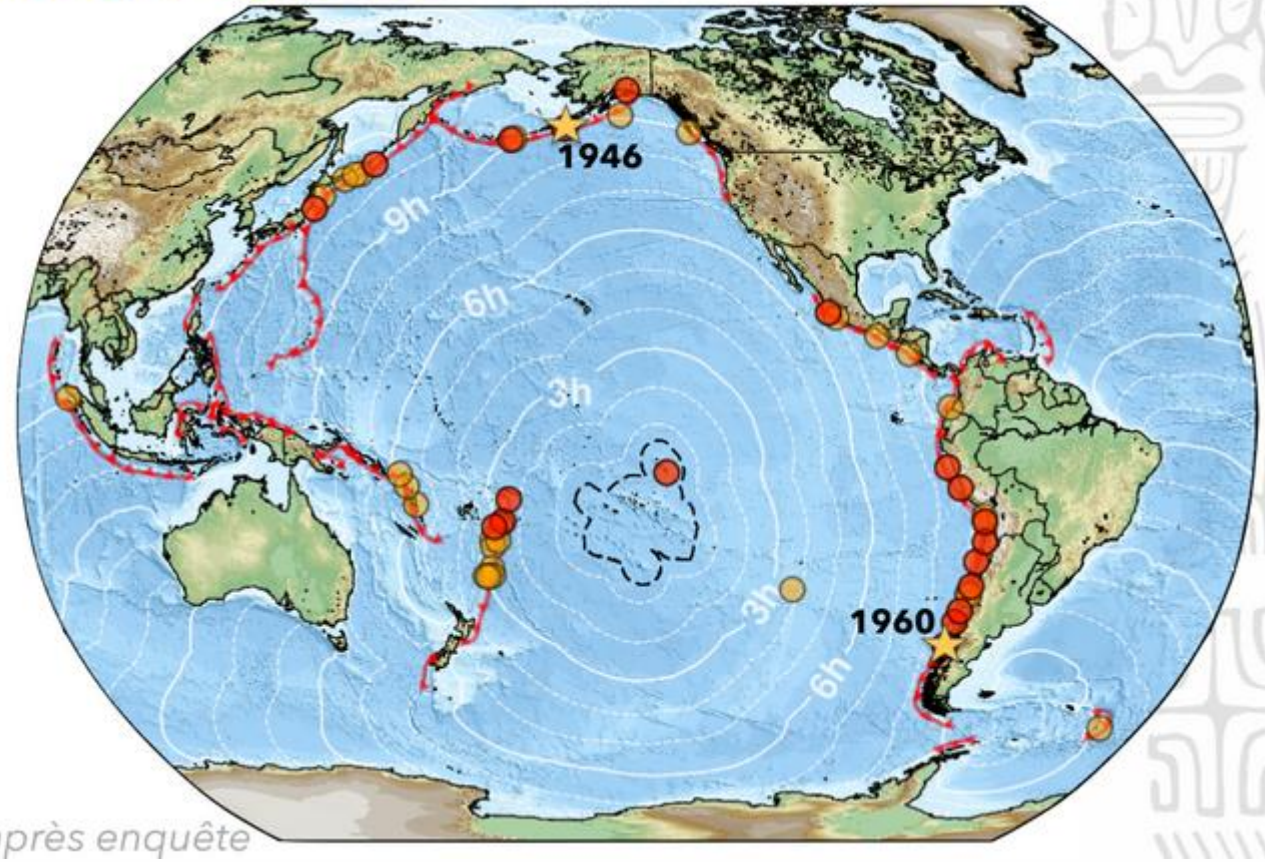

Hauteurs maximales relevées a posteriori après enquête

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

Origine des tsunamis observés en Polynésie :

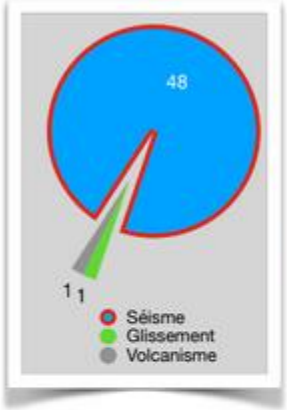

SÉISME

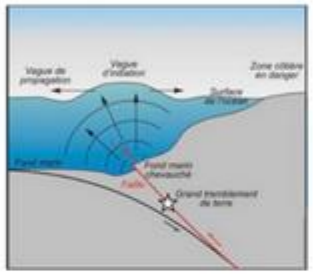

- Imprévisible
- Tsunami régional ou trans-océanique
- Fort impact en champ en proche et champ lointain

Dernier tsunami impactant la Polynésie

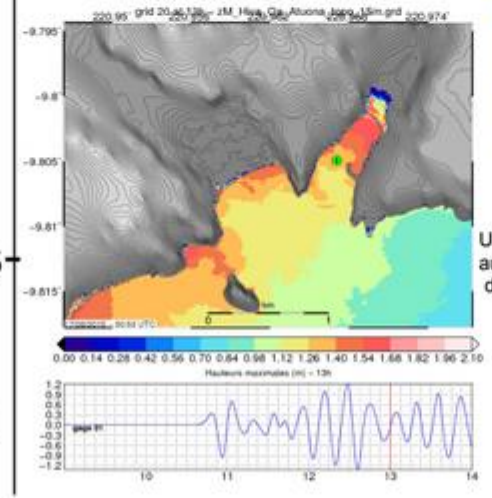

Une inondation identique au tsunami du Chili 2010 Mw 8.8

Magnitude 8.2 au Chili
Le 16 Septembre 2015

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

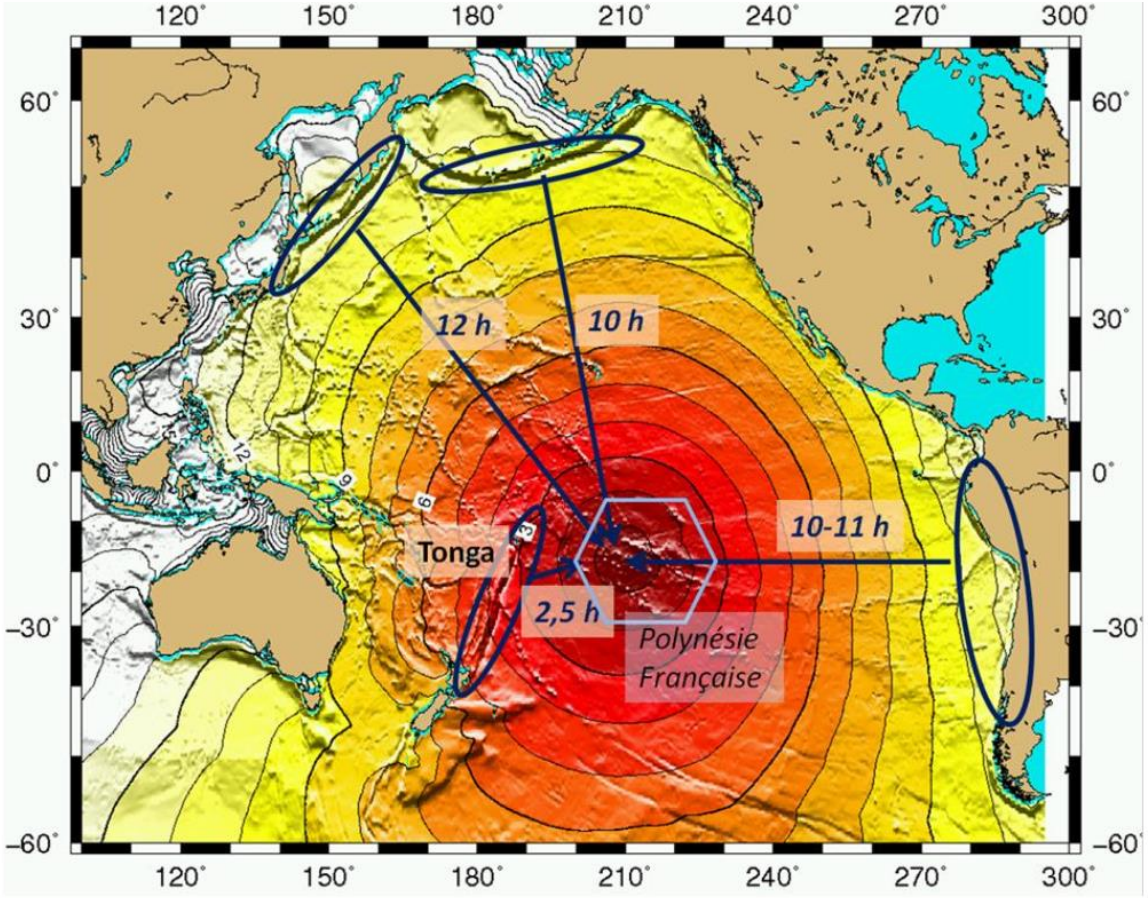

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

2. LA LOCALISATION DU SÉISME INITIATEUR

Considérant le fait que le délai d'arrivée des vagues puisse être de 2h30 jusqu'à 12h il convient d'avoir deux scénarios différents :

- Un premier, qualifié d' « **ALERTE TSUNAMI** » pour les cinétiques lentes
- Un second, qualifié d' « **ALERTE TSUNAMI IMMÉDIAT** » pour les cinétiques rapides. Il concernera uniquement les tsunamis provenant des îles Tonga, Samoa ou Kermadec.

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

Origine des tsunamis observés en Polynésie :

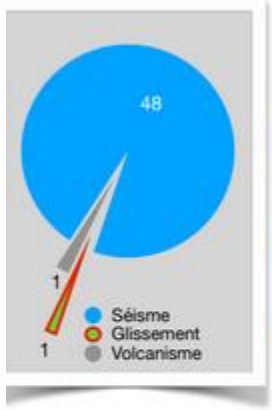

GLISSEMENT

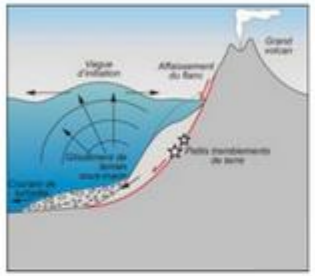

- Imprévisible
- Tsunami très localisé
- Fort impact en champ proche

Effondrement de Fatu-Hiva,
13 septembre 1999

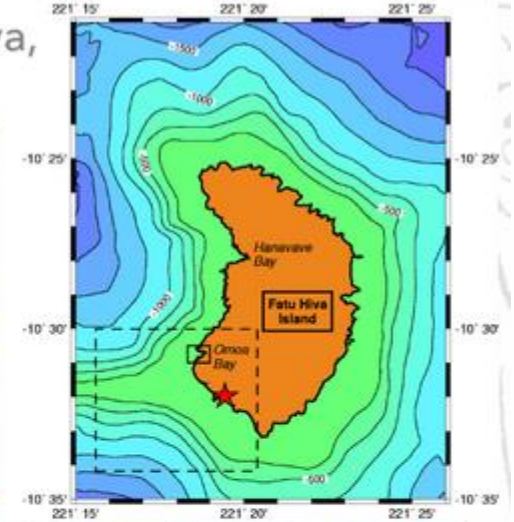

1996 - Avant l'évènement

Oct. 5 1999

Crédit: E.A. Okal, 1999

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

Origine des tsunamis observés en Polynésie :

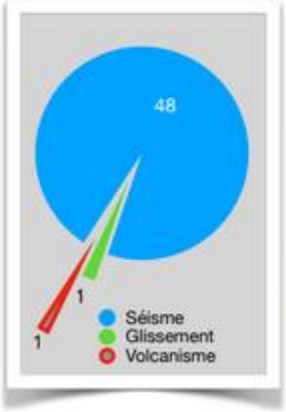

VOLCANISME

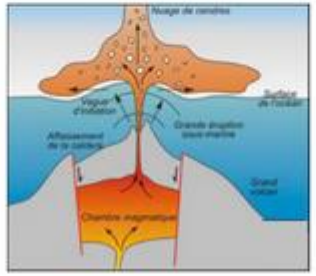

- Imprévisible
- Tsunami local à trans-océanique
- Fort impact en champ en proche et champ lointain

Eruption explosive du Volcan Hunga-Tonga Hunga Hu'apai, **le 15 janvier 2022**

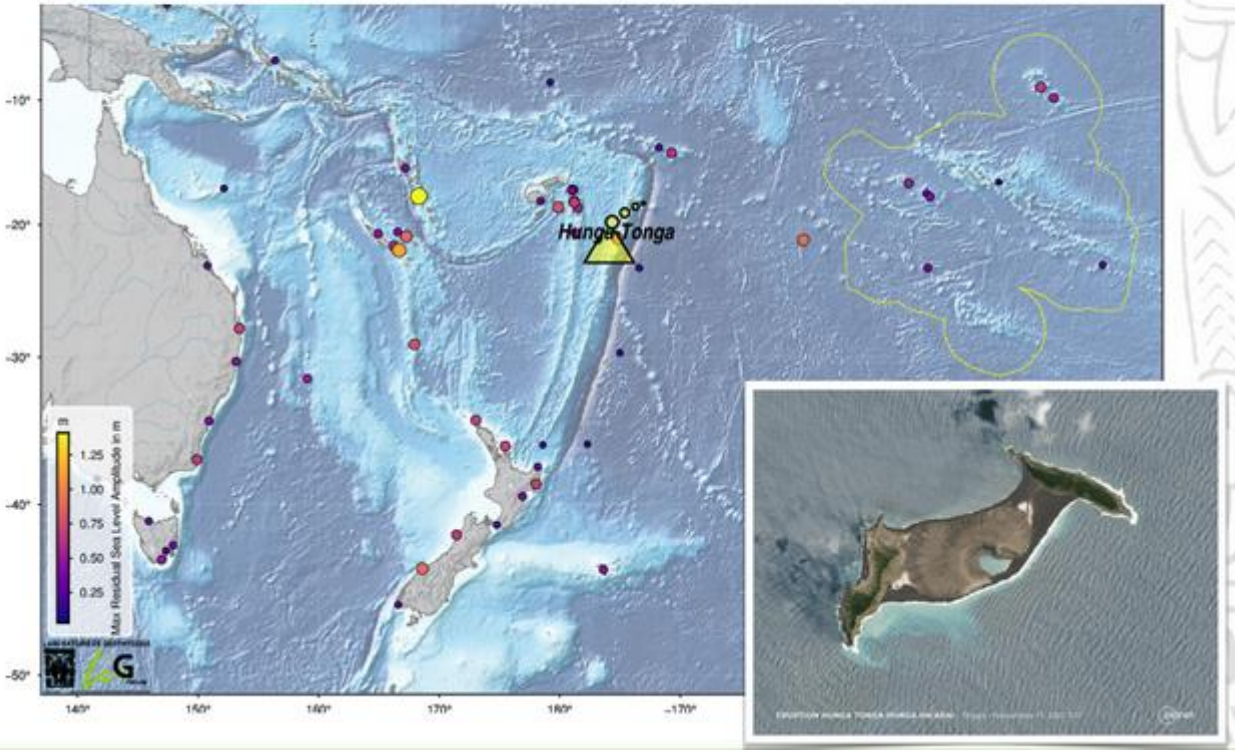

2 - Les consignes « tsunami »

Risque tsunami

Le CPPT

Comment détecte-t-on les tsunamis en 2023 ?

- Détection sismique
  - **Localisation (~6 min)**
  - Magnitude (~15 min)
  - Mécanisme au foyer ou type de faille (~15min)

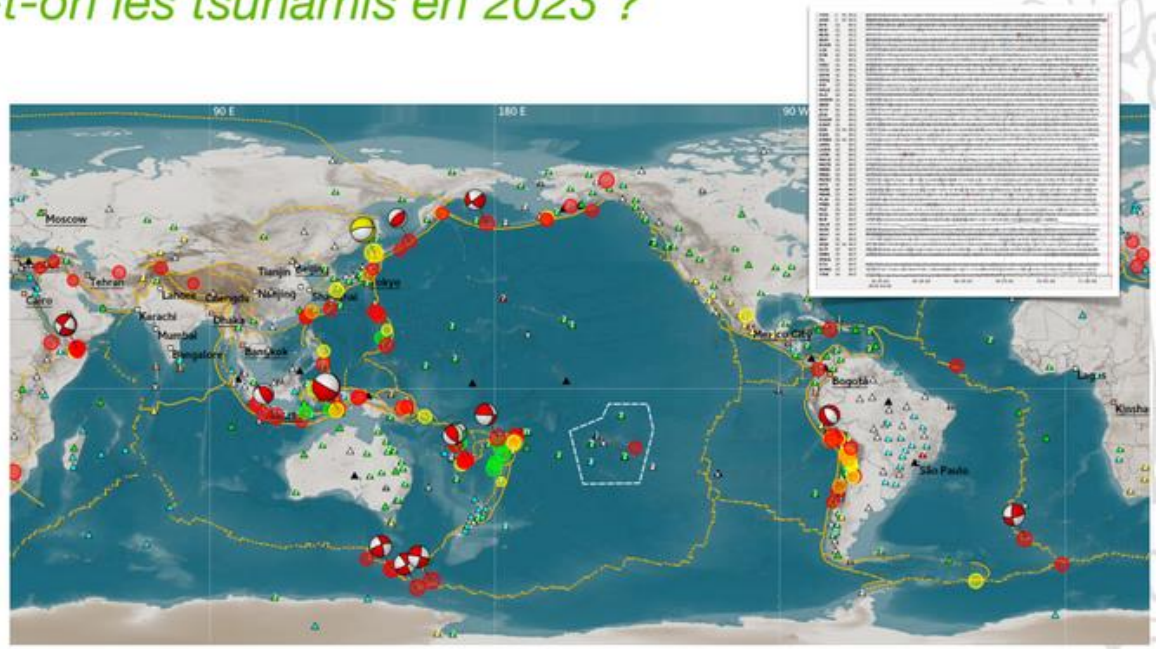

~400 stations sismiques réparties sur la planète, permettant de détecter tous les séismes de magnitude ≥ 5

2 - Les consignes « tsunami »

Consignes en cas d'alerte tsunami

L'alerte est donnée par les sirènes:

- Dans deux heures environ la première vague arrive.

- Vous êtes chez vous (restez-y sauf si zone concernée par le risque alors évacuation en hauteur ou à distance du littoral dans les lieux définis par la commune).

- Vous n'êtes pas chez vous (évacuation en hauteur ou à distance du littoral en suivant les instructions).

HAUTEUR = Étages des bâtiments solides ou relief

DISTANCE = Éloignement de la mer et des cours d'eau

2 - Les consignes « tsunami »

Consignes en cas d'alerte tsunami

	20 mètres d'altitude	Altitude 10 m ou distance 300m de la côte	Altitude 3 m ou distance 300m de la côte
Marquises	X		
CôteNord et Est de Tahiti (de Arue à Tautira)		X	
Grand Papeete et côte Ouest de Tahiti (Teahupoo à Pirae)			X
Moorea (hors Baies)			X
Moorea (Baies de Cook+Opunohu)		X	
Iles Sous Le Vent			X
Australes (hors Rurutu)			X
Rurutu		X	
Gambier			X
Tuamotu	L'altitude d'évacuation pour les Tuamotu n'est pas définie ici. Cet archipel est peu concerné par le risque tsunami. Dans les cas les plus extrêmes, l'archipel ne devrait connaître qu'une montée lente des eaux sans déferlement pouvant engendrer des inondations. Si l'évacuation est nécessaire, elle doit se faire vers l'abri de survie de l'atoll, s'il existe, ou vers le point le plus haut connu sur cet atoll.		

2 - Les consignes « tsunami »

Consignes en cas d'alerte tsunami

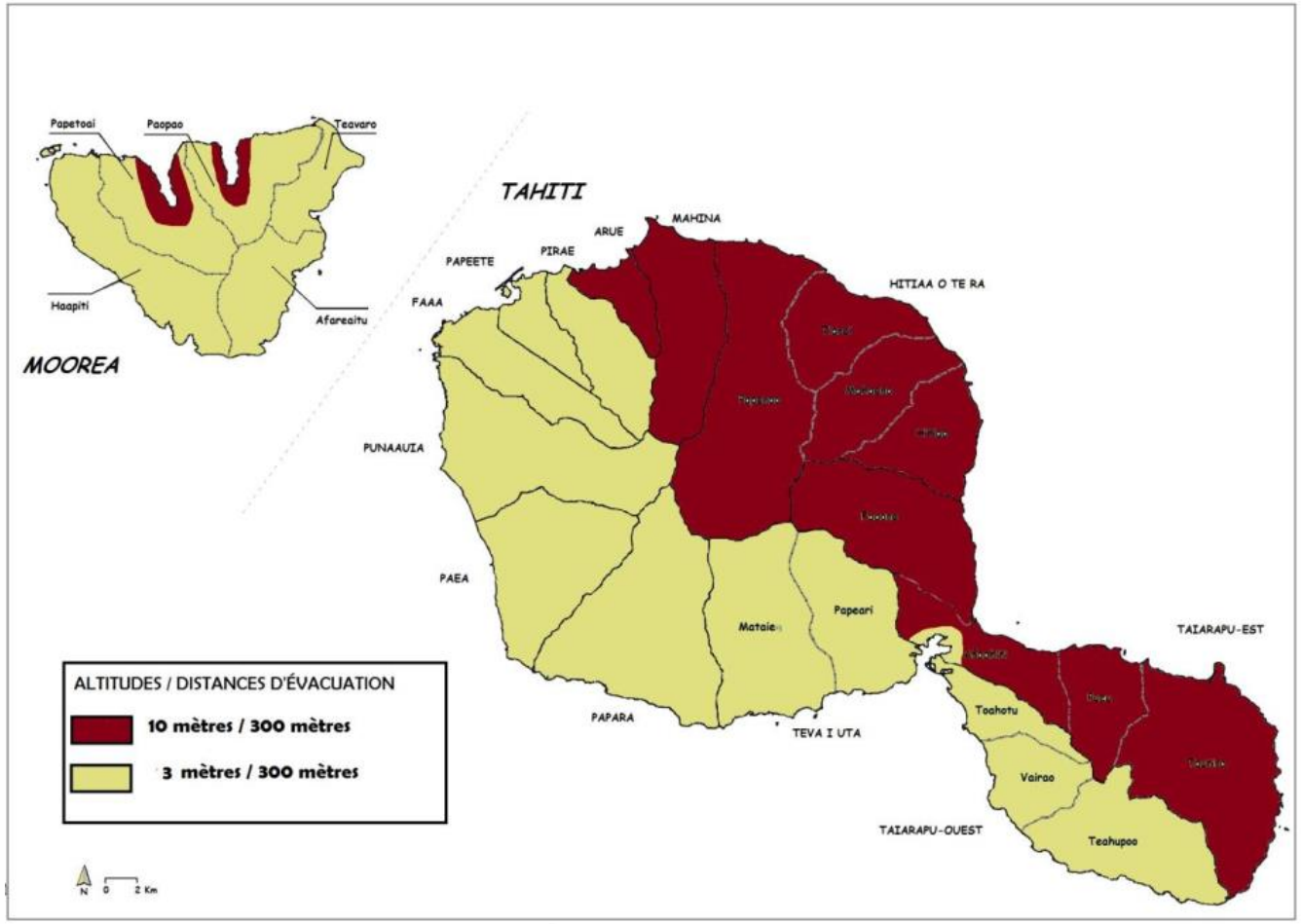

2 - Les consignes « tsunami »

Consignes en cas d'alerte tsunami

2 - Les consignes « tsunami »

Consignes en cas d'alerte tsunami

- **Écoutez la radio pour avoir des informations,**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école,**
- **Cherchez à prendre de l'altitude,**
- **N'utilisez pas votre véhicule,**
- **N'utilisez pas le téléphone,**
- **Attendez la fin d'alerte qui peut arriver quelques heures après l'alerte,**
- **Respectez les consignes des autorités.**

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

2 - Les consignes « tsunami »

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

2 - Les consignes « tsunami »

L'altitude d'évacuation

Te vāhi teitei horora'a

Les quartiers et secteurs à évacuer sont précisés par le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de chaque commune.
En absence de PCS les zones d'évacuations sont définies par une altitude minimale ou une distance minimale de la côte (une des deux conditions doit être impérativement respectée).

- **Altitude de 20 m**
  pour les Marquises
- **Altitude de 10 m ou distance de 200m de la mer**
  pour la côte Est de Tahiti
  pour Rurutu
  pour les baies de Opunohu et de Cook à Moorea
- **Altitude de 10m ou 300m du bord de mer**
  pour la baie de Haaamene à Huahine
- **Altitude de 3m ou 300m du bord de mer**
  pour les Iles du Vent (IDV) (sauf la côte Est de Tahiti et les baies de Moorea)
  pour les Australes (sauf Rurutu)
  pour les Iles Sous-le-Vent (ISLV) (sauf la passe de Huahine)
  pour les Gambier

L'altitude d'évacuation pour les Tuamotu n'est pas définie, cet archipel est peu concerné par le risque tsunami. Il ne devrait connaître qu'une montée lente des eaux sans déferlement qui peut inonder l'ensemble de l'atoll. Si l'évacuation est demandée, elle doit se faire vers l'abri de survie de l'atoll, s'il existe, ou vers un point haut éloigné de l'océan.

Pour les zones protégées par un lagon, les étages des bâtiments peuvent convenir pour l'élévation à la hauteur préconisée.

Ua fa'ata'ahia i ni'a i te Tāpura fa'anahora'a o te Pārururā'a a te 'Oire (PCS) tāta'i tahi, te mau tuha'a nohora'a fa'ata e fa'aafea.
Mai te peu aita e tāpura, e fa'ata'ahia te mau vāhi horora'a, ia au i te teiteira'a raro, e aore ra te ateara'a raro i te miti (mea titauhia ia fa'atura hō'ē a'e o teie nā titaura'a e piti)

- ***Teiteira'a e 20m***
  Nō te pae 'Enāta mā
- ***Teiteira'a e 10 m e aore ra e ateara'a e 200m i te miti***
  Nō te pae Hiti'a o te rā o Tahiti
  Nō Rurutu
  Nō te mau 'o'o'a o 'Opunohu e Cook i Mo'orea
- ***Teiteira'a e 10 m e aore ra e 300m i te miti***
  Nō te ava i Huahine
- ***Teiteira'a e 3 m e aore ra e 300m i te miti***
  Nō Ni'a mata'i mā (eiaha ra te pae Hiti'a o Tahiti o te mau 'o'o'a o Moorea
  Nō Tuha'apae mā (eiaha ra o Rurutu)
  Nō Raro mata'i mā (eiaha ra te ava i Huahine)
  Nō Ma'areva mā

Aita te teitei horora'a o te pae Tuamotu mā i fa'ata'ahia, aita teie fa'amotu e ō i roto i te tīi miti fa'a'i « tsunami ». E iro ra o ia i te fa'anuru i te tahi huru miti fa'a'i mari ma te tapa 'ore te mau 'are a pō'i roa atu ai te tā'ato'ara'a o te motu. Ia titauhia e fa'aafea, e horo ia i roto i te fare horova'a, mai te peu tē vai ra, e aore ra i ni'a i te tahi vāhi teitei atea i te moana.

Nō te mau vāhi pārurutia e te taitoto, e rava'i noa te teiteira'a o te mau tahua.

Diffusion de l'alerte

Ha'apūrorora'a o te fa'aarara'a rū

Un dispositif de surveillance d'alerte à Tahiti

Le Laboratoire de Géophysique (CEA/LDG) effectue une surveillance permanente de l'activité sismique. Il est situé à Tahiti et est en relation avec les autres réseaux internationaux de surveillance (dont PTWC pour le Pacifique). En fonction de la nature d'un séisme et du risque de tsunami, une alerte est transmise au Haut-Commissariat chargé de la relayer au niveau des communes.

Te tahi fa'anahora'a mataara o te rūra'a i Tahiti

Tē mataara tāmau nei te pū 'ihoraterua (CEA/LDG) i ni'a i te mau tāueuera'a fenua. Tei Tahiti o ia i te vaira'a o, ua vattāmuhia i te vetahi mau pū mataarara'a tē atu o te ao nei (mai te PTWC nō te pae Patitifa). Ia au i te huru o te tāueuera'a fenua o te 'ati miti fa'a'i i mana'ohia, e fa'ataohia te tahi fa'aarara'a i te piha 'ohipa a te Tōmātara Teitei o, nāna ia e ha'apa'o i te ha'apūrorora'a i roto i te mau 'oire.

L'alerte est diffusée par les médias et les services publics. Les sirènes sont déclenchées pour compléter l'alerte

E ha'apūrorohia te mau fa'aarara'a rū e te mau ratiō e te mau piha tōro'a e te hau. E fa'i te mau pū fa'aarara'a rū te fa'aravai'i i te fa'aarara'a rū.

Signal d'alerte :
son modulé de **1mn 3 fois** de suite avec pause de **5s** entre chaque signal

Fin d'alerte :
1 son continu de 30s

Essais:
tous les **premiers mercredi** de chaque mois à **midi**

Délai entre l'alerte et l'arrivée de la première vague

Area taime i rotopu i te fa'aarara'a e te taera'a mai o te 'anu matamua

2 cas de figure peuvent se présenter en Polynésie française :

- **Evacuation organisée** (délai entre l'alerte et l'arrivée de la 1 ère vague : 8 heures ou plus).
- **Evacuation immédiate** car le délai entre l'alerte et l'arrivée de la 1ère vague est d'1 heure seulement (tsunami en provenance du Tonga)

E 2 huru hi'ora'a te 'itehia i Porinetia farani :

- ***Fa'aineine te fa'a'ru'era'a*** *(te aera taime i rotopu i te fa'aarara'a e te taera'a mai o te 'anu matamua: e 8 ia hora e hau atu)*
- ***Fa'aru'e 'ia'ai*** *no te mea te aera taime i roto i te fa'aarara'a e te taera'a mai o te 'anu matamua, ho'e noa ia hora (te miti fa'a'i mai Tonga mai).*

ALERTE AU TSUNAMI

A ara i te miti fa'a'i «TSUNAMI»

Les gestes qui sauvent
Te mau tapa'o faaora

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NUMEROS UTILES Mau numera niuniu feufea
N° Vert : 444 210
SAMU Fare ma'i : 15
Sapeurs-pompiers Mau taata tupohe auahi : .. 18
Police - Gendarmerie Aua mutol farani : .. 17

polynésie 1
Regardez et écoutez Polynésie Première Radio en FM et en MW sur 738khz

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

COMPLÉMENT D'INFO
EDT DÉPANNAGE : 5 4 3 2 1 0
PENDANT L'ALERTE : Pas d'intervention des agents EDT
FIN D'ALERTE : signaler les poteaux cassés et fils tombés

Votre mairie Ta outou mau faire oire .....

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

1 - Quels sont les risques naturels ?

2 - Les consignes « cyclones »

3 - Les consignes « tsunamis »

4 - La vigilance météorologique

5 - La dengue

4 - La vigilance météorologique

Une qualification du risque météorologique

- sur **4 niveaux** pour **4 phénomènes météorologiques dangereux** :

Vent violent		**Une vigilance absolue s'impose** ; des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous scrupuleusement aux conseils précisés pour chaque phénomène sur le site **www.meteo.pf** et aux consignes particulières éventuellement émises par le haut-commissariat.
Fortes pluies		**Soyez très vigilant ; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus**. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils précisés pour chaque phénomène sur le site **www.meteo.pf** et les consignes particulières éventuellement émises par le haut-commissariat.
Orages		**Soyez attentif, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique** ; des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (ex: temps modérément pluvieux, averses localement fortes, vent soutenu avec rafales) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.
Fortes houles		**Pas de vigilance particulière**. Attention, cela n'est pas synonyme de beau temps : il peut y avoir, par exemple, des pluies modérées ou une mer agitée sans que les niveaux de vigilance ne soient atteints.

4 - La vigilance météorologique

DU 25/09/2023 à 10:09 LOCALES.
La carte couvre une période de 24H.

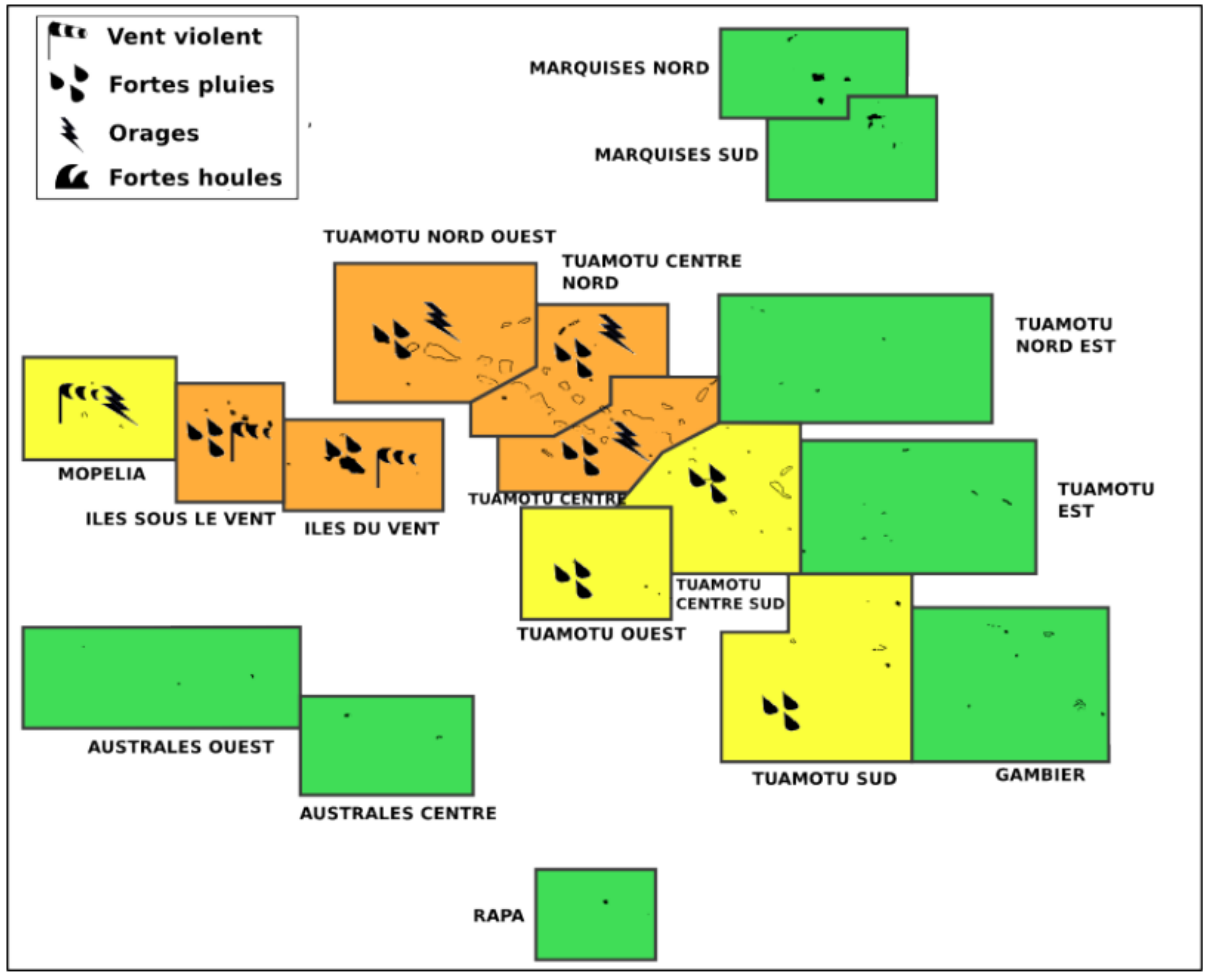

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les risques naturels en Polynésie française

1 - Quels sont les risques naturels ?

2 - Les consignes « cyclones »

3 - Les consignes « tsunamis »

4 - La vigilance météorologique

5 - La dengue

5 - La dengue

La dengue est une infection virale transmise par les moustiques.

Provoque un syndrôme de type grippal et peut évoluer à l'occasion vers des complications potentiellement mortelles, appelées dengue sévère.

La dengue sévit dans les régions tropicales et subtropicales du monde entier, avec une prédilection pour les zones urbaines et semi-urbaines.

Pas de traitement spécifique pour la dengue ou la dengue sévère, mais la détection précoce et l'accès à des soins médicaux adaptés permettent de ramener les taux de mortalité en dessous de 1 %.

La prévention et la maîtrise de la dengue reposent uniquement sur des mesures efficaces de lutte anti-vectorielle.

Protection personnelle, des mesures anti-vectorielles s'inscrivant dans la durée et la lutte chimique. □ moustiquaires, répulsifs, traitements des foyers (produits chimiques ou naturels).

Les risques naturels sont réels mais…

Si vous êtes bien préparé(e), le pire sera évité !

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Attention aux randonnées

Chute 150 m Vallée FAUTAUA 2018

Mont OROHENA

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Attention aux randonnées

Mont ROTUI Moorea

Bora Bora 2023

HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Merci de votre attention

Documentation disponible sur : http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

CNE POUSSAC Jérémy